

Liminaire :

Place aux actes !

La santé au travail ? La direction en parle, mais quand est-ce qu'elle agit ?

Les expertises, les enquêtes, les alertes pour risque grave se multiplient au sein du réseau France 3, une trentaine en trois ans !

Toute dernière en date, et à l'ordre du jour de ce CSE, l'expertise en Languedoc-Roussillon.

Organisation du travail défaillante, collectif de travail divisé, clanisme, « idées mortifères » déviances managériales, n'en jetez plus la coupe est pleine !

Alors trêve de blabla, place à l'action !

Quelles sont les mesures concrètes de la direction pour en finir avec ces problématiques de santé et d'organisation au travail qui n'ont que trop duré ?!

Car sa responsabilité, jusque sur le terrain judiciaire, peut-être engagée.

Tant que les collectifs de travail seront sous pression et les salarié-e-s en souffrance, la direction du réseau ne pourra pas les embarquer dans le très ambitieux projet de régionalisation !

BLA BLA BLA BLA BLA BLA BLA BLA BLA
BLA BLA BLA BLA BLA BLA BLA BLA BLA BLA
BLA BLA BLA BLA BLA BLA BLA BLA BLA BLA
BLA BLA BLA BLA BLA BLA BLA BLA BLA BLA
BLA BLA BLA BLA BLA BLA BLA BLA BLA BLA
BLA BLA BLA BLA BLA BLA BLA BLA BLA BLA
BLA BLA BLA BLA BLA BLA BLA BLA BLA BLA

